

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
129

1984

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2

1996-07

Amendement 2

Sectionneurs et sectionneurs de terre à courant alternatif

Amendment 2

Alternating current disconnectors and earthing switches

© CEI 1996 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

J

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 17A: Appareillage à haute tension, du comité d'études 17 de la CEI: Appareillage.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
17A/468/FDIS	17A/483/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 6

Préface

Ajouter, à la liste des publications de la CEI, la publication suivante:

529 (1989): Degrés de protection procurés par les enveloppes (Code IP).

Page 8

1 Domaine d'application

Ajouter les nouveaux paragraphes suivants à la fin de cet article:

Les instructions suivantes doivent être appliquées lorsqu'un dispositif indicateur de position est utilisé comme alternative à la distance de sectionnement ou la distance d'isolement visible et qu'il est relié aux contacts mobiles du sectionneur ou du sectionneur de terre par une liaison mécanique.

NOTE – Les normes CEI (CEI 129 paragraphe 5.104.2, CEI 298 paragraphe 5.105, CEI 265-1 paragraphe 5.104.2, CEI 265-2 paragraphe 5.103.2 et CEI 517 paragraphe 5.106) acceptent, comme alternative à la distance de sectionnement ou la distance d'isolement visible, que la position du contact mobile soit indiquée par un dispositif indicateur sûr. Dans cette norme, afin que l'indicateur de position puisse être considéré comme sûr, des exigences supplémentaires pour la conception et les essais sont introduites et seront appliquées.

Page 8

3 Définitions

Après 3.102.5, page 10, insérer les nouvelles définitions suivantes:

3.102.5.1 Sectionneur de terre classe A

Sectionneur de terre n'entrant pas dans la catégorie de la classe B définie en 3.102.5.2.

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 17A: High-voltage switchgear and controlgear, of IEC technical committee 17: Switchgear and controlgear.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
17A/468/FDIS	17A/483/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Page 7

Preface

Add to the list of IEC publications, the following publication:

529 (1989): Degrees of protection provided by enclosures (IP Code).

Page 9

1 Scope

Add the following new paragraphs at the end of this clause:

When a position indicating device is used as alternative to the visible isolating distance or gap and is connected to the movable contacts of disconnectors or earthing switches by a mechanical connection the following instructions shall be applied.

NOTE – The IEC standards (IEC 129 subclause 5.104.2, IEC 298 subclause 5.105, IEC 265-1 subclause 5.104.2, IEC 265-2 subclause 5.103.2 and IEC 517 subclause 5.106) accept as an alternative to a visible isolating distance or gap that the moving contact position is shown by a reliable indicating device. In this standard, additional design and testing requirements are given and they have to be implemented in order that the indicating device can be considered reliable.

Page 9

3 Definitions

After 3.102.5, page 11, insert the following new definitions:

3.102.5.1 Earthing switch class A

An earthing switch not falling into the category of class B as defined in 3.102.5.2.

3.102.5.2 *Sectionneur de terre classe B*

Sectionneur conçu en sorte que, pendant sa durée de service escomptée, les pièces du circuit principal mises en jeu pour l'établissement et la coupure ne nécessitent aucune maintenance et que les autres pièces ne nécessitent qu'une maintenance minimale.

NOTES

- 1 La maintenance minimale peut comprendre la lubrification, le complément de gaz et le nettoyage des surfaces externes, s'il y a lieu.
- 2 Cette définition est limitée aux sectionneurs de terre dont la tension assignée est inférieure à 52 kV.
- 3 Le choix est double: utiliser un sectionneur de terre nécessitant la maintenance de ses contacts principaux et effectuer la maintenance exigée pendant sa durée de vie escomptée, ou utiliser un sectionneur de terre classe B mais avec un programme d'essais plus contraignant pour le contrôle de sa performance.

Ajouter les nouvelles définitions suivantes après 3.103.15:

3.103.16 *Chaîne cinématique de puissance*

Le système de liaison mécanique à partir du mécanisme de commande inclus jusqu'aux contacts mobiles inclus (voir figure 10).

3.103.17 *Chaîne cinématique indicatrice de position*

Le système de liaison mécanique à partir des contacts mobiles inclus jusqu'au dispositif indicateur inclus.

3.103.18 *Point de liaison*

Le point le plus en amont de la partie commune des chaînes cinématiques (de puissance et indicatrice).

3.103.19 *Point d'ouverture*

Le point accessible le plus proche en amont du point de liaison où la chaîne cinématique de puissance peut être ouverte.

3.103.20 *Positions d'essai*

- pour les sectionneurs: la position de fermeture et le contact mobile bloqué;
- pour les sectionneurs de terre: la position d'ouverture et le contact mobile bloqué.

Dans le cas d'un appareil mécanique de connexion multipolaire, seul le contact mobile du pôle ayant la chaîne cinématique de puissance la plus longue est bloqué.

Page 36

5 Conception et construction

Ajouter, à la page 40, l'alinéa suivant au paragraphe 5.104.2:

La chaîne cinématique du dispositif indicateur de position doit être conçue de façon suffisamment robuste pour remplir les conditions des essais spécifiés (suivant 6.105). La chaîne cinématique indicatrice de position doit être une liaison mécanique continue